

Discours du
DIES ACADEMICUS
Université de Neuchâtel
De Monsieur Thierry Béguin

Selon l'astrophysicien Hubert Reeves, l'histoire de l'univers est une marche constante vers la complexité et, pourrions-nous ajouter, une dérive vers l'improbable. On peut en dire autant du spectacle que nous offre le microcosme de la Berne fédérale frappé par l'astéroïde du 19 octobre, "Unité de destruction compacte", en abrégé UDC. On peut en dire autant de la santé, ou du régime des retraites, ligotés dans les mailles toujours plus serrées de la complexité. On peut en dire autant du réseau que tentent actuellement de former nos hautes écoles, universités, écoles polytechniques et HES.

Alphonse de Candolle, un des pères de la scientométrie, a constaté "qu'entre le milieu du 17^e siècle et la fin du 19^e, aucun pays n'a enregistré proportionnellement à sa population autant de savants de réputation internationale que la Suisse, si l'on prend comme critère le nombre de ceux qui furent nommés membres étrangers des plus importantes Académies".

Et pourtant, l'Université de Bâle mise à part, notre pays ne comptait encore aucune université digne de ce nom. C'est l'époque des individualités, des atomes libres.

La création d'un Etat fédéral et la révolution industrielle ont fait surgir des besoins nouveaux, la nécessité d'une élite capable de gérer le monde moderne. Au milieu du 19^e siècle, la Confédération crée l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (1854) afin de fournir aux pays les ingénieurs et les chimistes indispensables à la création des nouvelles technologies. Un certain nombre de cantons transforment alors leurs académies en Universités de peur que la Confédération ne crée aussi une Université fédérale. Neuchâtel est du nombre en donnant à sa vénérable institution le nom d'université, en 1909.

Pendant longtemps les hautes écoles vivront toutefois côte à côte dans le cadre de leur zone de recrutement, sans trop coopérer. Même les crises économiques qui mettent à mal les finances des cantons romands ne suffisent à provoquer des regroupements. Seule l'Ecole polytechnique de Zurich joue un rôle véritablement national. Nous en sommes à un monde cellulaire.

La seconde guerre mondiale va ébranler ce paisible autisme. La Suisse découvre qu'elle avait accumulé un retard considérable dans le domaine de la recherche et que ce handicap risquait de mettre à mal ses capacités industrielles. En 1944, Otto Zipfel crée ce qui deviendra la CTI et en 1952 surtout, à une date symbolique, soit le 1^{er} août, le

Fonds national suisse de la recherche scientifique vit son premier jour d'existence. Désormais, chaque professeur d'une haute école peut s'adresser à un même organisme pour le financement de sa recherche. Mais le soutien institutionnel de la Confédération aux universités cantonales doit encore attendre. Un postulat Lachenal échoue en 1946 au Conseil national. 20 ans plus tard, en 1966, les premières subventions seront allouées et donneront aux Universités, un appui décisif. Désormais, les cellules sont rattachées à un cœur qui assure en quelque sorte la circulation de l'argent et subvient ainsi aux insuffisances des cantons.

Aujourd'hui nous entrons dans une phase nouvelle dont la complexité n'échappe plus à personne. Jugez-en plutôt:

La loi fédérale du 8 octobre 1999 crée en quelque sorte une communauté nationale chargée de gérer l'enseignement supérieur: elle comprend un organe politique, la Conférence universitaire suisse qui regroupe les représentants de la Confédération et des cantons. Elle s'adjoit également un organe académique, la Conférence des recteurs des universités suisses. Cette communauté a pour tâche principale de restructurer toutes les filières d'études en un modèle unique et d'en évaluer la qualité. Elle doit également veiller à mieux répartir les domaines scientifiques entre les universités par des incitations financières.

Difficulté supplémentaire: le partage des compétences entre la Confédération et les cantons n'a pas encore été modifié sur le plan constitutionnel. La communauté doit donc faire du nouveau avec un code génétique ancien, d'où l'apparition d'un régime conventionnel. Pour parvenir aux résultats évoqués ci-dessus, deux concordats lient les cantons entre eux et une convention les rattache à la Confédération.

Nous nous contenterons ici d'évoquer la mise en œuvre des principes de Bologne qui visent à une refonte complète des études supérieures. Rappelons que la déclaration de Bologne a été signée par les ministres de l'éducation nationale de 29 pays européens le 19 juin 1999 et qu'elle tente de créer en Europe un espace universitaire commun par une harmonisation des systèmes d'enseignement supérieur. Ce qui n'aurait pu être qu'une pieuse déclaration a rencontré un écho profond. L'idée de rapprocher les systèmes nationaux et de permettre une meilleure mobilité des étudiants et des chercheurs s'est imposée rapidement. On constate toutefois que la mise en œuvre d'une telle organisation des études soulève des problèmes inattendus. Si l'idée de délivrer des bachelors après 3 ans d'études, puis des masters avec 2 ans supplémentaires, s'est rapidement imposée, la signification pratique du bachelor et le droit d'accéder ensuite à différents masters font encore l'objet d'âpres discussions au sein de la CUS. L'origine du modèle est en effet clairement anglo-saxonne. Or, aux États-Unis les universités englobent nos HES et connaissent depuis toujours de nombreux bachelors qui suffisent à entrer dans le marché du travail. Une telle condition n'est pas encore remplie chez nous, d'où les incertitudes qui règnent encore sur les conséquences de la réforme amorcée.

Veut-on la mobilité des étudiants, avec un libre accès du bachelor aux masters, comme la maturité académique ouvre les portes de l'Université? Ou une sélection entre le bachelor et le master, avec des examens d'entrée ?

Les Hautes écoles sont elles ouvertes à tous ou réservées à une élite du savoir? Et les HES dans tout cela? Est-ce un partenaire reconnu ou un inopportun qui vient s'inviter à table et manger le pain rationné des EPF et des Universités?

Quelles incidences sur notre Université ?

Rappelons auparavant notre taille. En Suisse, 120'000 étudiants, c'est l'Université de Toulouse. Toutes les universités cantonales, mises à part celle de Lucerne et celle du Tessin, dont la création est récente, ont dépassé ou passent le cap des 10'000 étudiants. Seule notre Université n'en compte qu'un peu plus de 3'000. Cela tient à la situation géopolitique du canton qui a pour voisins trois autres cantons universitaires: Berne, Fribourg et Vaud. Il en résulte que notre zone de recrutement est modeste mais aussi à la mesure du canton, le moins peuplé des cantons universitaires. Cette donnée de base doit dicter notre stratégie: rester une université de proximité dans les disciplines universitaires les plus générales et les plus fréquentées, abriter des centres d'excellence dans les domaines où nous avons déjà fait preuve de nos qualités, qu'il s'agisse de domaines où nous excellons ou de personnalités reconnues au plus haut niveau.

Nous ne ferons état que de 3 points forts alors que d'autres pourraient également être cités.

A. Le domaine de la physique et de la microtechnique réunis actuellement en un seul département au sein de la faculté des sciences et qui devrait être rejoint prochainement par l'Observatoire cantonal. C'est l'ossature de notre futur développement scientifique et technologique, les domaines auxquels la faculté des sciences doit son maintien durant les temps difficiles de l'entre-deux-guerres.

B. Le domaine de la biologie végétale qui s'est brillamment renforcé avec l'implantation du Pôle national de recherche "Survie des Plantes" et qui nous vaut actuellement un renforcement notable de la recherche et la création d'une école doctorale de grande envergure.

C. Le domaine de l'ethnologie qui doit son succès au renom d'un musée connu sur le plan international et d'un institut qui attire des étudiants de toute la Suisse romande.

Le maintien et l'extension de ces domaines à Neuchâtel nous incombe mais pas à nous seuls. Et c'est ici que nous rejoignons l'idée de communauté nationale. Le rôle de notre Université dans ces domaines et dans d'autres doit être reconnu et à cette reconnaissance doit se jumeler un soutien de la Confédération et les engagements d'autres universités à ne pas nous concurrencer indûment.

Ainsi le domaine de la micro et nanotechnologie devrait être reconnu à Neuchâtel, en accord avec l'EPFL qui y installera certaines de ses activités. Le rôle du Pôle de

recherche en biologie, s'il est confirmé pour les 4 ans à venir encore, constituera un centre d'excellence durable, reconnu sur les plans national et international.

L'ethnologie devrait être également reconnue comme une spécialité neuchâteloise par le Triangle Azur que nous formons avec les Universités de Genève et de Lausanne. Il y a là matière à négociations.

La stratégie à mettre en place doit tenir compte de l'environnement national et international. Il faut s'adapter pour survivre.

Dans la recomposition du paysage des Hautes Ecoles, nous devons trouver notre place et nous le pouvons: si nous consolidons nos places fortes; si nous osons choisir enfin ce qui a un avenir et ce qui n'en a pas. Sartre disait: choisir c'est renoncer. Si nous savons tirer parti de la redistribution des cartes à laquelle nous sommes contraints.

Bien sûr, la redistribution des cartes suscite l'espoir en même temps qu'elle complique le jeu.

Bien sûr, la mise en application du système de Bologne constitue à la fois une chance de renouveau et une pluralité de défis difficiles à relever en même temps.

- d'un côté la complémentarité qui cimente la communauté,
- de l'autre la concurrence qui réveille - et entretient - les appétits contradictoires.

Dans cette perspective où l'ensemble de la donne est modifié, où l'on doit compter avec l'autre si l'on veut que la partie ait lieu, le transfert des sciences économiques (économie politique et gestion d'entreprise) vers HEC Lausanne se présente comme

- une opportunité séduisante, malgré ses risques,
- une opération prometteuse, malgré les sacrifices qu'elle impose.

Un travail considérable d'analyse et de réflexion a été fait pour mettre en évidence les enjeux d'une telle proposition. Il a fallu tout le courage du rectorat pour reprendre et peaufiner le dossier, puis confirmer sa position initiale, au prix des remous que l'on connaît et de l'adversité que chacun a pu mesurer, au sein de l'Université et en dehors de celle-ci. Pour l'ampleur de la tâche accomplie et pour la ténacité dans l'engagement, il faut remercier ici le rectorat qui a conduit la réflexion dans un temps où il devait en parallèle gérer les multiples soucis du quotidien.

Oui, le projet engendre des économies au budget de fonctionnement de notre haute école.

Oui, l'Université a besoin de moyens pour assurer le redéploiement qu'elle envisage en vue de conserver son haut niveau de qualité,

Oui, l'introduction du système de Bologne engendrera des coûts supplémentaires incontournables.

Oui, les études de lettres et sciences humaines demandent un meilleur encadrement, même si, de l'avis des étudiants et selon l'enquête Swiss up publiée ces jours, Neuchâtel se distingue globalement par la qualité de son encadrement.

Oui, nous devons envisager des collaborations avec d'autres, plus grands et parfois plus forts que nous, dans la perspective d'une Université romande.

Oui, nous soutenons l'ouverture de l'Alma Mater vers les collaborations externes que permettent les institutions installées dans notre canton.

Oui, le renforcement des liens entre l'IMT et l'EPFL est un gage d'avenir.

Mais pour gagner cette partie il nous faut un atout: l'adhésion au projet de tous, c'est-à-dire:

- de la communauté universitaire et ses autorités,
- des premiers intéressés par la restructuration que sont les professeurs et les étudiants
- des autorités de subventionnement de la Confédération
- du rectorat, actuel et futur
- du milieu économique et du milieu politique

Le degré l'adhésion au projet, le taux d'acceptation de la part de ses acteurs sont des paramètres capitaux que le Conseil d'État a tenu à prendre en compte dans son ultime pesée d'intérêt. Il a eu le souci d'entendre les voix qui se sont élevées depuis plusieurs mois contre ce projet, même si ce n'était parfois que des réactions affectives. Il a pris connaissance des positions, des réserves, des doutes, il a étudié les rapports qui lui ont été soumis et il vient de se déterminer.

Le gouvernement a donc décidé de maintenir l'objectif, mais de nuancer les moyens de l'atteindre, de privilégier la cohésion du corps académique et donc de renoncer à un transfert pur et simple des SES.

Ce choix nous a été difficile, car nous nous étions personnellement investi dans ce dossier, non seulement pour le porter dès l'origine, mais pour le suivre dans les humeurs et rumeurs qu'il a suscitées.

Car une restructuration, un redéploiement demeurent nécessaires, et sur ce point, tout le monde est d'accord. Il y a un temps pour tout:

- un temps pour imaginer l'avenir et trembler devant la hardiesse du projet,
- un temps pour écouter les réactions, les comprendre et accepter de renoncer,
- un temps pour se remettre au travail, imaginer d'autres propositions, trouver autrement d'autres ressources.

Nous renonçons ainsi à couper une grosse branche, mais nous devons élaguer l'arbre.

Nous lançons donc un appel:

- à la communauté universitaire tout entière pour qu'elle adhère pleinement et efficacement aux projets de redimensionnement et de coopération qui vont voir le jour, dans l'esprit de Bologne comme dans les opportunités offertes par les réseaux universitaires de la Suisse occidentale.
- à l'Université et à ses autorités, pour qu'une nouvelle définition soit donnée à la faculté des sciences économiques, notamment en regard de l'offre concurrente de la HEG en réponse à laquelle nous voulons qu'une collaboration s'instaure.
- aux milieux concernés, comme la SNSSES qui a fourni un intéressant rapport, pour qu'ils participent à la recherche d'idées... et de moyens financiers pour réaliser ces idées.
- au secteur économique qui a fait savoir qu'il tenait à cette faculté pour qu'il nous aide à dégager le financement nécessaire, signe de son soutien de fait.
- aux organes de subventionnement de la Confédération pour qu'ils continuent à garantir à notre Université (comme aux autres !) les moyens de demeurer une maison du savoir contre toutes les tentations de repli sécuritaire des chaumières de l'ignorance.
- aux parlementaires de ce canton pour que leurs intentions et leurs interventions au sujet de l'Université soient toujours celles dont elle a besoin pour avancer et non pour se justifier, pour que les programmes de leurs partis qui tous annoncent le soutien à la formation et à la recherche, se traduisent par le fracas des espèces sonnantes et trébuchantes versées dans la caisse de l'Alma Mater.
- au public en général et aux jeunes lycéens en particulier, pour qu'ils continuent à se reconnaître dans le destin de leur Université, dont le rôle économique est tout aussi déterminant que sa fonction intellectuelle.

Si cet appel est entendu, répercuté et amplifié dans toutes les strates de la société, alors les tribulations d'aujourd'hui s'effaceront de la mémoire, alors nous serons peut-être capable de gagner la partie.

Aidons l'Université à maîtriser sa propre complexité car elle détient et gère des savoirs qui nous aident à maîtriser la complexité qui afflige le monde.